

Luxembourg, le 15 novembre 2023

Circulaire n° 2023-142

## Circulaire

aux administrations communales,  
aux receveurs communaux pour information

### Objet : Impôt foncier 2022

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe le relevé détaillé des rôles de l'impôt foncier de l'exercice 2022, établi par mes services sur base des rôles parvenus au ministère.

Dans ce contexte, je vous prie de bien vouloir confirmer, moyennant le formulaire joint, l'exactitude des produits inscrits sur le relevé en question, et de le retourner, dûment complété, par voie électronique à l'adresse e-mail [finances@mi.etat.lu](mailto:finances@mi.etat.lu) pour le **27 novembre 2023** au plus tard.

Pour toutes informations et explications complémentaires, Monsieur Max Back de la Direction des finances communales du ministère de l'Intérieur se tiendra à votre disposition, par téléphone au 247-74637 ou par courriel à [finances@mi.etat.lu](mailto:finances@mi.etat.lu).

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur



Taina Bofferding

Annexes :

1. Formulaire de confirmation des produits de l'impôt foncier 2022
2. Relevé de l'impôt foncier 2022





## Formulaire de confirmation des produits de l'impôt foncier 2022

Commune de \_\_\_\_\_

Par la présente, il est confirmé que

- les produits de l'impôt foncier 2022 sont identiques à ceux du relevé annexé à la circulaire n° 2023-142 du 14/11/2023.\*
- les produits de l'impôt foncier 2022 diffèrent de ceux sur le relevé annexé à la circulaire n° 2023-142 du 14/11/2023 **sur les positions suivantes** :\*  
(En cas de différence avec le relevé en annexe, il y a lieu de produire les pièces à l'appui respectivement les explications permettant au ministère de l'Intérieur de mettre à jour le relevé de l'impôt foncier.)

\* Veuillez cocher la case correspondante.

Catégorie	Taux	Produit du rôle principal (1)	Produit des rôles supplétifs (2)	Total des produits des rôles principal et supplétifs (3)= (1)+(2)	Total des produits selon le relevé du ministère de l'Intérieur (4)	Différence avec le relevé du ministère de l'Intérieur (5)-(4) = (3)
A						
B						
B1						
B2						
B3						
B4						
B5						
B6						
<b>TOTAL :</b>						

Merci de bien vouloir remplir ce formulaire, le scanner et renvoyer par voie électronique à l'adresse e-mail [finances@mi.etat.lu](mailto:finances@mi.etat.lu) **pour le 27 novembre 2023 au plus tard.**

Date et signature

Le collège des bourgmestre et échevins

